

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 13 juin 2023 à 17 h 00
Salle du conseil – mairie

L'an deux mille vingt-trois et le 13 juin à 17 heures et 00 minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. André VERGÉ.

Présents :

- Véronique CAPRON, 1^{ère} adjointe,
- Gérald CARTEYRADE, conseiller municipal,
- Sandrine JULIA, conseiller municipal,
- Alain KAMINSKI, conseiller municipal,
- Serge TILLOLES, conseiller municipal,
- André VERGÉ, Maire,
- Joël VIGNES, conseiller municipal.

Excusée :

- Loïc GELÉ, conseiller municipal,
- Laurent NOIROT, conseiller municipal,
- René PRADET, 2^{ème} adjoint,

Secrétaire de séance : Véronique CAPRON.

ORDRE DU JOUR

1. Désignation délégué et suppléants – élections sénatoriales,
2. Cimetière : continuité mise à jour,
3. Rénovation places du village : demande subvention Parc National des Pyrénées,
4. Demande de M. Ernest LAFFAILLE,
5. Questions diverses.

* _ * _ *

DÉSIGNATION DÉLÉGUÉ ET SUPPLÉANTS – ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Rapporteur : M. André VERGÉ, Maire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, **DÉSIGNE** Monsieur André VERGÉ, délégué, et Monsieur Alain KAMINSKI, Madame Véronique CAPRON et Monsieur Joël VIGNES suppléants en vue des élections sénatoriales.

CIMETIERE – CONTINUITÉ MISE A JOUR

Rapporteur : M. André VERGÉ, Maire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, **DÉCIDE** d'établir des concessions à titre gratuit pour 50 ans pour les 4 concessions suivantes :

- G03-02,
- G04-03,
- G09-01,
- G10-01.

RÉNOVATION PLACES DU VILLAGE DEMANDE DE SUBVENTION PARC NATIONAL DES PYRÉNÉES

Rapporteur : M. André VERGÉ, Maire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer une demande de subvention auprès du Parc National des Pyrénées pour la rénovation des places du village pour un montant de travaux de 14 909.00 € HT.

DEMANDE M. ERNEST LAFFAILLE

Rapporteur : M. André VERGÉ, Maire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, **ACCEPTE** de céder un bout de terrain à M. Ernest LAFFAILLE pour l'aménagement de l'entrée de sa propriété. Les divers frais liés à cette cession resteront à sa charge.

QUESTIONS DIVERSES

- **PROJET DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ PHOTOVOLTAÏQUE POUR AUTOCONSOMMATION STEP ARGÈLES-GAZOST**

Rapporteur : M. André VERGÉ, Maire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, **APPROUVE** la création d'une production d'électricité photovoltaïque à la STEP d'Argelès-Gazost pour un montant estimé de 120 000.00 € HT.

- **FERMETURE ÉCOLE**

Rapporteur : M. André VERGÉ, Maire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, **APPROUVE** la soirée du 7 juillet 2023.

- **BANCS PLACE VILLAGE**

Rapporteur : M. André VERGÉ, Maire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, **AUTORISE** Monsieur le Maire à acheter des bancs pour l'aménagement de la place du village pour un montant maximum de 1 500.00 € HT.